

27 janvier 2023



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
Fredon PACA
lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
contact@paca.chambagri.fr
https://paca.chambres-agriculture.fr/

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA



ET DE L'ALIMENTATION

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/

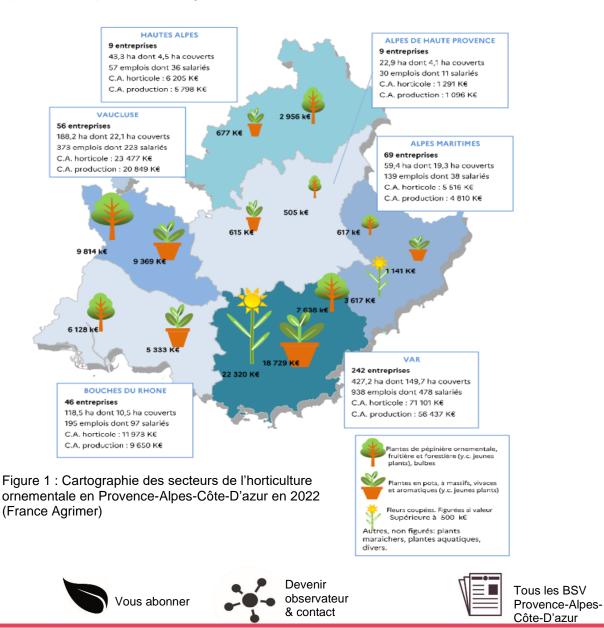
1. Prése	entation du réseau d'épidémiosurveillance
Donne	ées des surfaces en Provence-Alpes-Côte-D'azur
Parce	les suivies
Obser	vateurs
2. Press	ion biotique
3. Facte	ur de risque phytosanitaire
Bilan	climatique
4. Bilan	par bioagresseur
Ravageı	urs communs aux Pépinières ornementales et JEVI
Hémip	otères (puceron, cochenille, cicadelle, aleurode et psylle)
Papillo	ons palmivores
Ravageı	urs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières ornementales
Oïdiur	n
Mineu	ises des agrumes
Chara	nçons rouges du palmier
Pyrale	s du buis
Otiorh	nynques
Ravageı	urs et maladies des gazons surveillés prioritairement en JEVI
Fusari	ose du gazon
Fil rou	ge
Noctu	elles du gazon
	spot
	r les signalements de charançon noir de l'agave
	r la maladie <i>Xylella fastidiosa</i>
	coloré du platane : situation en région PACA
	r de la liste des produits de biocontrôle
	ophyto JEVI PRO
Fiches de	reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles tés ou Émergents)

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Données des surfaces en Provence-Alpes-Côte-D'azur

Les JEVI (Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures) sont une filière importante en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de par la position touristique de la région et des différentes statistiques disponibles. A titre d'exemple, on ne compte pas moins de **946 communes** ; **5010 entreprises du paysage** – ce qui représenterait 16.5% de l'effectif national – ; **291 applicateurs déclarés** pour avoir une activité « paysage » ; 50 golfs ; environ 920 km d'autoroute...

Les pépinières ornementales en Provence-Alpes-Côte-D'azur s'étendent sur **617 hectares**, la production s'y fait majoritairement par **système hors-sol**. La gamme est considérable et permet de répondre aux exigences de différents clients.



Parcelles suivies

Les observations sont réalisées sur des parcelles flottantes. Cela signifie qu'elles sont effectuées sur des parcelles non définies à l'avance. La plupart des parcelles d'observations sont donc différentes entre chaque bulletin. En 2022, 386 observations ont été enregistrées par l'animatrice du réseau. Parallèlement à cela, le formulaire de signalement du charançon noir de l'agave mis en ligne que le site de FREDON PACA a recueilli 217 observations du ravageur et/ou des symptômes associés. L'ensemble de ces signalements proviennent de 124 communes de la région PACA. Ces observations sont réalisées toute l'année.

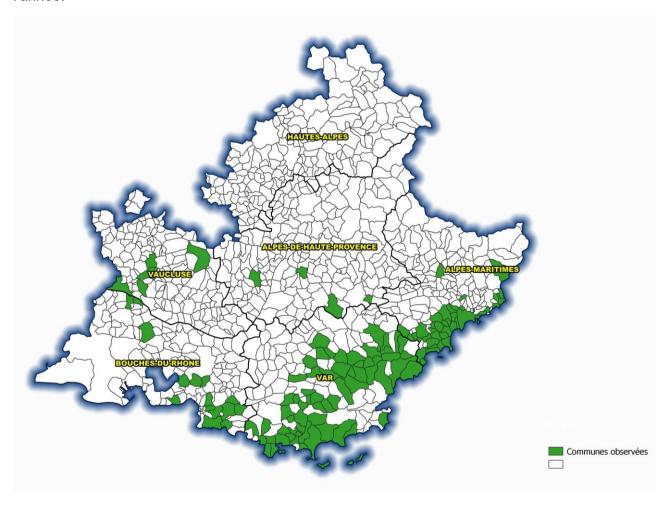


Figure 2 : Cartographie des communes sur lesquelles se situent des parcelles flottantes d'observations en 2022 (Fredon Provence-Alpes-Côte-D'azur)

Observateurs

En 2022, **19 personnes** ont participé aux observations JEVI – Pépinières Ornementales. Leur investissement sur le terrain permet à l'animatrice de rédiger les bulletins.

Leur participation est donc précieuse!



2. Pression biotique

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des observations collectées durant l'année 2022.

Échelle d'évaluation					
Fréquence (en fonction du nombre d'observation reçus dans l'année)	0 = Absent ; 1 = rare, éparse ; 2 = régulier ; 3 = très fréquent				
Intensité des dégâts	1 = faible ; 2 = modéré ; 3 = fort, avec incidence économique				
Comparaison avec l'année précédente	\uparrow = augmentation ; \downarrow = diminution ; \leftrightarrow = stable				

Réseau	Type d'organisme	Nom de l'organisme	Nombre d'observations	2022 - Fréquence de parcelles touchées (0- 1-2-3)	2022 – Intensité des dégâts (1- 2-3)	Comparaison avec 2021
Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI	Prioritaire	Hémiptères - Pucerons - Cochenilles - Cicadelles - Aleurodes - Psylles Papillons palmivore	58 29 10 6 12 81	3 3 1 1 1 2	2 2 2 2 2 2	↑ ↔ ↑ ↑
Ravageurs et maladies surveillés en Pépinières Ornementales	Prioritaire	Pyrales du buis Otiorhynques Mineuses des agrumes Charançons rouge du palmier Oïdium	7 1 25 14 ² 30	2 1 2 2 3	1 1 2 2 2	← ↑ ↑ ↑
	Autres maladies et ravageurs	Acariens Maladies des taches noires Tenthrèdes du rosier	13 6 5	2 1 1	1 2 1	↑ ↔ ↔

¹ Le nombre d'observations reçues pour le papillon palmivore est significativement en baisse mais sa présence sur le terrain est toujours importante.







² Les signalements de charançon rouge proviennent d'observations réalisées en JEVI.

Réseau	Type d'organisme	Nom de l'organisme	Nombre d'observations	2022 - Fréquence de parcelles touchées (0- 1-2-3)	2022 – Intensité des dégâts (1- 2-3)	Comparaison avec 2021
	signalés	Tigres (laurier sauce, jasmin, platane)	21	2	2	↑
	Prioritaire	Ravageurs des gazons Noctuelles	3	1	2	\leftrightarrow
Ravageurs et maladies du gazon surveillés		Maladies des gazons - Fusariose - Fil rouge - Dollar spot	5 3 1	1 1 1	2 2 1	→ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
en JEVI	Autres maladies et ravageurs signalés	Mouche de l'olive	9	1	2	↑
		Punaises	6	1	2	\leftrightarrow
		Armillaire	6	1	2	1
Charançons noir de l'agave (les données ne sont pas comptabilisées dans le total général)			217	3	3	1
Auxiliaires			8			
Autres observations			383			
Total des observations « Prioritaires »			212			
TOTAL Général (sans observations charançon de l'agave)			386			

Tableau 1 : Synthèse des observations reçues en 2022







3. Facteur de risque phytosanitaire

Bilan climatique

L'année 2022 a été marquée par différents évènements climatiques :

- Hiver: Perturbations peu fréquentes. Températures relativement douces, en moyenne 1 à 2 °C au-dessus des valeurs saisonnières
- **Printemps**: Températures douces. Mois de mai au 1er rang des mois de mai les plus chauds. Déficit hydrique
- Été: Chaud et sec, 3 vagues de chaleur. Le déficit pluviométrique combiné aux fortes chaleurs a provoqué un assèchement record des sols superficiels de mi-juillet à mi-août puis de nouveau fin août.
- **Automne**: Chaleurs durables. Record de douceur jusqu'à mi-novembre. Déficit hydrique.

Les ravageurs et maladies ont été influencés par ces conditions climatiques et on notera notamment : l'arrivée précoce des ravageurs en mars grâce aux températures douces et la poursuite des conditions optimales de développement des ravageurs jusqu'en septembre. Les végétaux ont réellement souffert du manque d'eau cette année.

Les graphiques suivants présentent les **pluies** (histogrammes) et les **températures décadaires** (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans).

AVIGNON (Vaucluse)

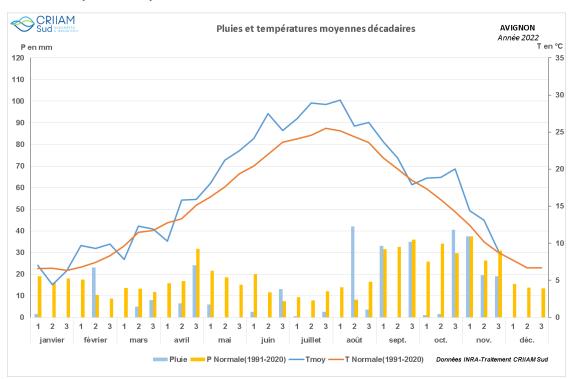


Figure 3 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station d'Avignon.







LES BAUX-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)

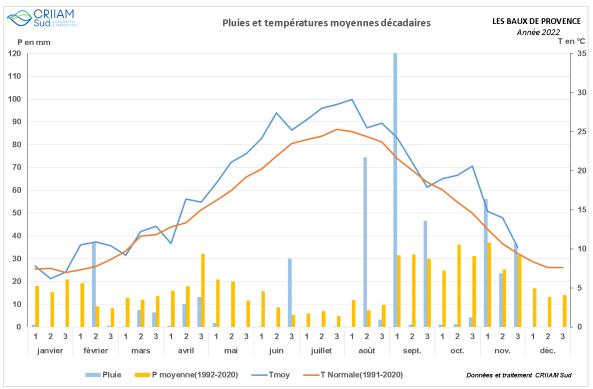


Figure 4 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station des Baux-de-Provence.

MANOSQUE (Alpes-de-Haute-Provence)

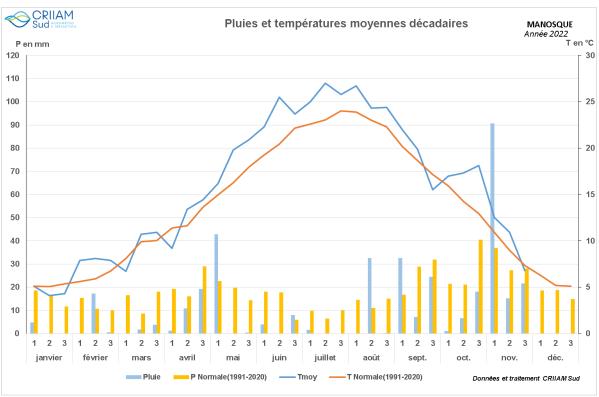


Figure 5 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station de Manosque





LA SAULCE (Hautes-Alpes)

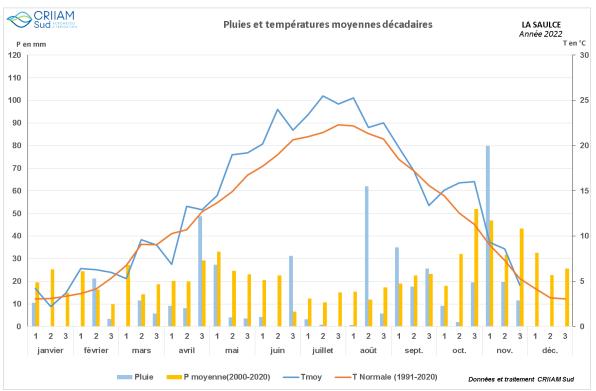


Figure 6 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station de la Saulce.

FRÉJUS (Var)

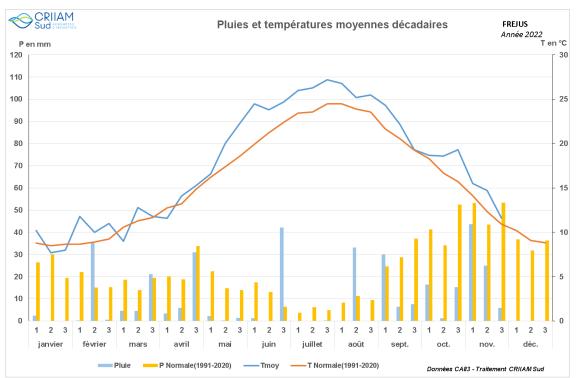


Figure 7 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station de Fréjus.





NICE (Alpes-Maritimes)

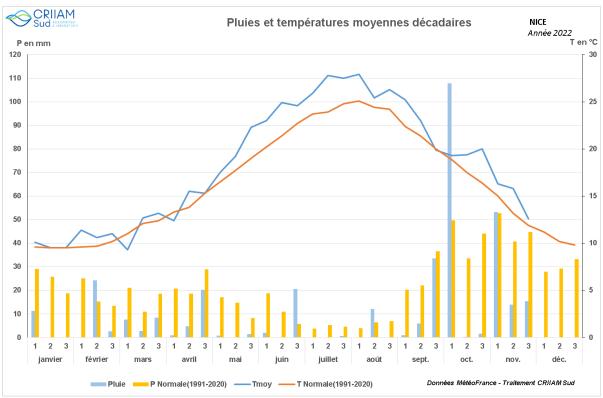


Figure 8 : Graphiques des pluies (histogrammes) et des températures décadaires (courbes) de l'année 2022, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans) – Station de Nice.



4. Bilan par bioagresseur

Ravageurs communs aux Pépinières ornementales et JEVI

L'histogramme ci-dessous synthétise la fréquence de citation des **ravageurs surveillés prioritairement** en JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures) et en pépinières ornementales au cours de l'année 2022.

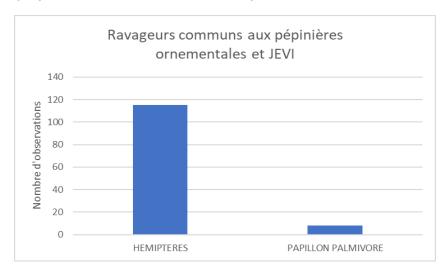


Figure 9 : Fréquence de signalement des ravageurs communs aux pépinières ornementales et JEVI.

L'animatrice du réseau remarque que de moins en moins de signalements de papillons palmivore lui sont envoyés. Néanmoins, ce ravageur reste bel et bien **fréquemment présent** et nécessite la **surveillance attentive** des palmiers concernés.

Hémiptères (puceron, cochenille, cicadelle, aleurode et psylle)

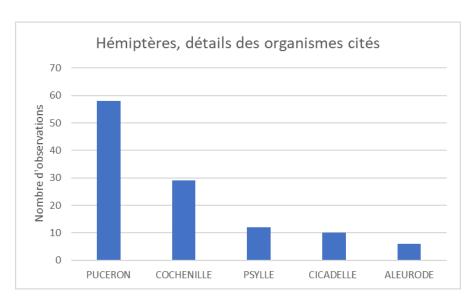


Figure 10 : Fréquence de citation des ravageurs de la famille des Hémiptères





Le graphique ci-dessus présente en détails les différents types d'hémiptères signalés par les observateurs en 2022.

Les signalements d'hémiptères représentent environ 30% de l'ensemble des signalements reçus dans l'année. Les attaques sont observées sur agrumes, lauriers roses, oliviers et rosiers dans 50% des cas.

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

Couper les rameaux atteints afin d'éliminer mécaniquement les foyers avant que ceux-ci ne deviennent trop importants.

Détruire les résidus de plantes et les débris végétaux, afin de limiter les risques de réinfestation.

Il existe des **auxiliaires** efficaces sur hémiptères, par exemple : *Encarsia lahorensis* contre les aleurodes des *Citrus* ou bien la coccinelle *Rodolia cardinalis* prédatrice de la cochenille australienne.

Attention, certains aleurodes des agrumes sont des organismes réglementés ou émergents, leur présence doit être signalée au SRAL PACA ou à FREDON PACA.



Photo 1: Rodolia cardinalis sur une cochenille australienne (Florida Division of Plant Industry)



Photo 2 : Encarsia lahorensis sur l'aleurode des Citrus, Dialeurodes citri (INRA – Onillon)

Papillons palmivores

En 2022 **peu d'observations** de ce ravageur sont remontées à l'animatrice. Les signalements proviennent essentiellement **d'observations en JEVI.** Cependant, le personnel des pépinières doit rester **vigilant** et observer attentivement les palmiers. Les dates de signalement se concentrent sur la période **estivale**.









Photo 3 : Amas de sciure fraiche observé sur *Washingtonia* (FREDON Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

En début d'attaque il est possible d'intervenir avec un **produit de biocontrôle** à base de **nématodes** *Steinernema carpocapsae*. Afin de limiter les risques de mortalité des nématodes liés aux fortes chaleurs, il est recommandé d'effectuer les **traitements à la tombée de la nuit.** Cela permet aux nématodes de se réfugier dans le palmier pendant la nuit et d'être protégés des UV pendant la journée. Pour les larves en fin de cycle, il est possible de les déloger de leur galerie à l'aide **d'une tige de fer**. Les entrées des galeries sont repérées par l'observation d'amas de **sciure fraiche**.

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières ornementales

Le graphique ci-dessous présente la **fréquence de citation** des différents ravageurs et maladies surveillés prioritairement en pépinières ornementales.

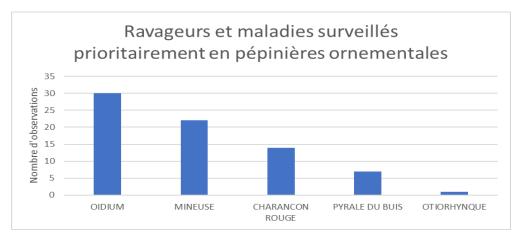


Figure 11 : Fréquence de signalement des ravageurs et maladies surveillés prioritairement en pépinières ornementales







Oïdium

La fréquence des signalements et l'intensité des attaques ont augmenté par rapport à l'année précédente.

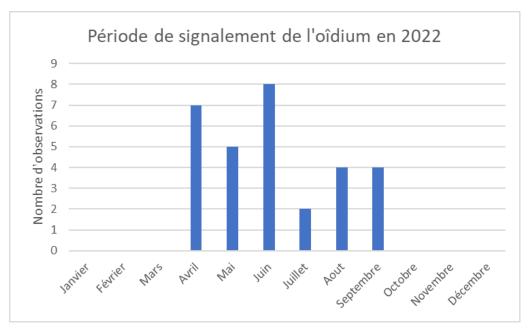


Figure 12 : Fréquence des observations d'oïdium en fonction de la période de l'année

La période de signalement s'étend d'avril à septembre.

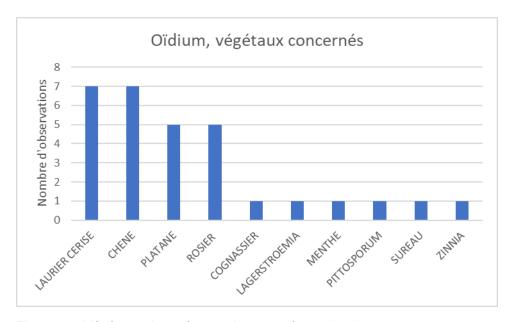


Figure 13 : Végétaux observés avec les symptômes d'oïdium

Les principaux végétaux signalés comme infectés par l'oïdium sont le **laurier cerise** et le **chêne**. À noter que sur **laurier cerise**, il s'agit de **l'oïdium perforant**, *Podosphaera pannosa*.







Photo 4 : Symptômes d'oïdium perforant sur laurier cerise (SRAL Pays de Loire)

Photo 5 : Symptômes d'oïdium sur rosier (FREDON PACA)

Les conditions climatiques chaudes et humides favorisent le développement de la maladie. L'élimination des premières parties atteintes et la diminution des arrosages par aspersion limitent le risque de développement de la maladie. Il est primordial de désinfecter convenablement le matériel de taille utilisé pour l'élagage.

Mineuses des agrumes

La fréquence des signalements et l'intensité des attaques sont en hausse par rapport à 2021.

La période de signalement s'étend **de juillet à novembre**. Les attaques ont principalement été signalées en **juillet**.



Photo 6 : Galerie causées par une larve de mineuse (FREDON Provence-Alpes-Côte-d'Azur)



Photo 7 : Galerie causées par une larve de mineuse (FREDON Provence-Alpes-Côte-d'Azur)





L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Charançons rouges du palmier

Le nombre de signalements et l'intensité des attaques sont en **légère augmentation** par rapport à 2021.

La période de signalement s'étend **d'avril à novembre**. Les signalements sont issus d'observations **réalisées en JEVI**. Néanmoins, il est important de surveiller ce ravageur en pépinières ornementales.

Le charançon rouge du palmier étant un **organisme réglementé**, sa **présence en pépinière** est soumise à **déclaration** auprès du SRAL. Tout palmier présentant des attaques en pépinière doit être **détruit**.

En 2022, une nouvelle commune contaminée par le charançon rouge du palmier est enregistrée en région PACA dans le département des Bouches-du-Rhône : commune de **Mouriès**.



Photo 8: Charançon rouge adulte dans son cocon (FREDON PACA)

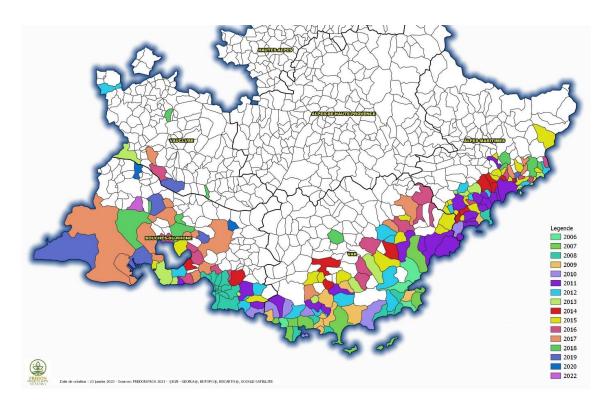


Figure 14 : Cartographie des communes contaminées par le charançon rouge du palmier 2006-2022





Durant la période de vol du charançon rouge (de février-mars à novembre), il faut **éviter de tailler et de blesser les palmiers.** Ces blessures ont un fort pouvoir attractif sur les charançons



Photo 9 : Charançon rouge stades adulte et larvaire (FREDON PACA)

Un palmier trop infesté doit être rapidement éliminé afin de limiter le risque de dissémination du ravageur dans l'environnement proche.

L'arrêté du 25 juin 2019 régit la réglementation vis-à-vis du charançon rouge. Il précise la définition du périmètre de lutte, les dispositions relatives aux mesures obligatoires de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir plus, consultez l'arrêté sur Légifrance



Photo 10 : Palmier assaini (FREDON PACA)

Le statut réglementaire du charançon a changé au niveau européen, cependant, il reste réglementé en France. Par conséquent, l'abattage ou l'assainissement des palmiers attaqués reste obligatoire et fait l'objet de protocoles d'intervention définis par l'Instruction technique DGAL/SDQSPV/2019-531 du 10/07/2019.

Le protocole d'intervention est disponible sur : http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Charancon-Rouge-du-Palmier-en

La liste des entreprises habilitées pour les travaux d'abattage et d'assainissement est consultable sur : https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Entreprises-habilitees-a







Pyrales du buis

La fréquence des signalements et l'intensité des attaques sont sensiblement identiques par rapport à l'année 2021. Les signalements de pyrale du buis sont issus d'observations en JEVI pour la plupart des cas. Il est cependant recommandé de surveiller ce ravageur en pépinière du fait de la forte dépréciation esthétique que provoquent les attaques et de la difficulté à maitriser les populations. La période de signalement s'étend d'avril à octobre avec un pic d'observation en juillet correspondant au pic de vol.

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, l'arrachage du buis permet de limiter la propagation du ravageur.

L'installation de pièges à phéromones permettra de limiter le nombre de chenilles. L'observation attentive des plantes servira à déceler la présence des premières jeunes chenilles. Lorsque les chenilles seront visibles l'application d'un insecticide biologique à base de Bacillus thuringiensis sera alors appropriée en situation d'infestation.

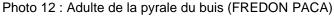




Photo 11 : Chenille de la pyrale du buis (FREDON PACA)



Otiorhynques

Un seul signalement de ce ravageur est parvenu à l'animatrice cette année. Cependant, l'otiorhynque reste une **problématique en pépinières ornementales** puisque ses attaques entrainent de nombreuses interventions pour **garantir l'esthétique** des plants et la reprise des boutures et rempotages. Les interventions les plus fréquentes sont **l'élimination manuelle** des larves dans la terre, voire le changement de substrat si la plante est en pot. Notons que la gestion de ce ravageur est difficile.









Photo 13: Adulte otiorhynque (David Gent, USDA Photo 14: Larve d'otiorhynque (Peggy GREB) Agricultural Research Service)



Les champignons entomopathogènes du type Metarhizium anisopliae sont de bons régulateurs des ravageurs du sol tels que l'otiorhynque. Incorporés au substrat ils lutteront efficacement contre les larves. Attention à vérifier la présence de ces larves qui ne correspond pas à la période d'expression des dégâts sur feuilles. Il faut également veiller au respect des conditions de température et d'humidité lors de l'utilisation.

Ravageurs et maladies surveillés des gazons prioritairement en JEVI

Le graphique ci-dessous présente la fréquence de citation des différents ravageurs et maladies surveillés prioritairement en JEVI.

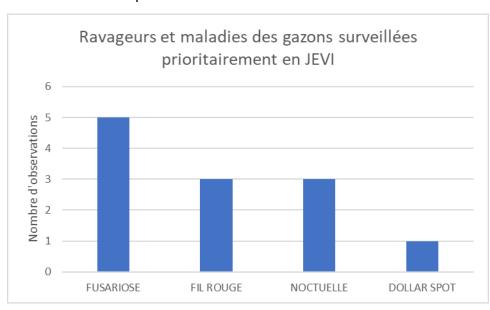


Figure 15 : Fréquence de signalement des ravageurs et maladies du gazon surveillés prioritairement en Jevi







Fusariose du gazon

Le nombre de signalements reste stable par rapport à 2021. Les observations ont été reçues en **juin et juillet.**



Photo 15 : Gazon atteint de fusariose (Kris Lord)

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

L'élimination du feutre sur le gazon peut être faite en premier lieu. Le feutrage ou feutre est l'amas au sol de débris végétaux, morts ou vivants, et de racines superficielles, qui forment une couche compacte au pied du gazon

Puis, des apports en potasse peuvent limiter le développement de la maladie

Fil rouge

Le nombre de signalements est légèrement à la baisse par rapport aux années précédentes. En 2021, des observations de fil rouge ont été réalisées en mai. Généralement cette maladie est observée en été et automne. La rosée du matin favorise l'apparition de la maladie.



Photo 16: Fil rouge (Mary Ann Hansen, Virginia Polytechnic Institute and State University.)

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

Un **rééquilibrage de la fertilisation** permet la plupart du temps de faire disparaitre cette maladie. Un apport d'engrais riche en **azote** rend le gazon résistant au fil rouge.

Il vaut mieux **éviter l'arrosage le soir**, car les graminées restent alors humides toute la nuit. Ceci crée un microclimat idéal entre les graminées pour le développement d'autres infections.





Noctuelles du gazon

Le nombre de signalements de noctuelle est du même ordre de grandeur par rapport à 2021. La période de signalement s'étend **de mai à septembre**. En 2022, l'animatrice a reçu des signalements uniquement au mois de mai.



Photo 17 : Chenille de noctuelle du gazon (J. Estournel, Les Jardins d'Oleas)

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

Les larves ont de nombreux **ennemis naturels** comme les oiseaux, les mouches tachinaires, les parasitoïdes, les carabes et les staphylins. Des préparations à base de **Bacillus thuringiensis** ou de **nématodes entomopathogènes Steinernema carpocapsae** peuvent avoir une efficacité sur les **jeunes chenilles**.

Dollar spot

Le nombre de signalements est **en baisse** par rapport à 2021. En 2022, une seule observation est parvenue à l'animatrice au mois de mai. Notons que cette maladie est habituellement observée **d'avril à septembre**.

Mesures prophylactiques / auxiliaires :

Des méthodes culturales telles que des apports azotés en quantité suffisante (mais sans excès) et des arrosages réguliers ainsi qu'une aération du gazon et un défeutrage, permettent de limiter l'apparition de la maladie. Des applications de préparations biofongicides à base de *Trichoderma harzianum* peuvent être intégrées dans un programme de lutte intégrée.



Photo 18 : Symptômes de dollar spot (Glenobear)







Point sur les signalements de charançon noir de l'agave.

Concernant les observations de charançons noirs de l'agave, Scyphophorus acupunctatus, elles sont issues du formulaire mis en ligne sur le <u>site de FREDON PACA</u>. Cette année, un nombre non négligeable de particuliers et de professionnels ont pris contacts avec l'animatrice BSV suite à des dépérissements rapides de végétaux sensibles à ce ravageur. Dans certains BSV, un encart sur les risques sécuritaires liés aux attaques du charançon de l'agave a été fait.



Photo 19 : Yucca ayant chuté suite à des attaques de charançon de l'agave (Panchaud - VEGETECH)



Photo 20 : Larves de charançon de l'agave (FREDON PACA)



Photo 21 : Adulte charançon noir de l'agave (FREDON PACA)

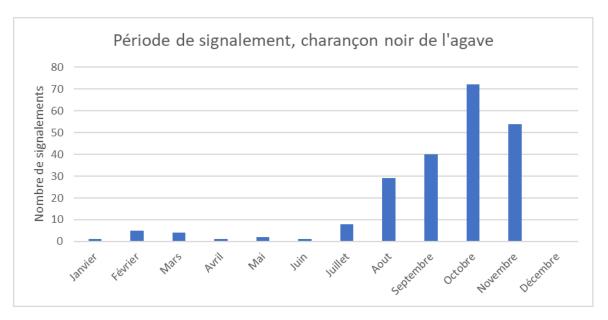


Figure 16 : Fréquence des signalements de charançon noir de l'agave en fonction de la période de l'année

Au total cette année, **217 observations** de ce ravageur ont été enregistrées sur une période de **janvier à novembre**. L'affluence des signalements est située entre **septembre et novembre**.

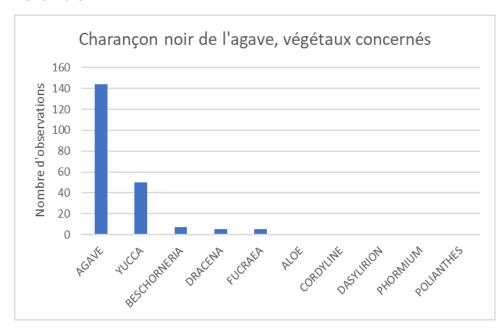


Figure 17 : Végétaux observés avec des signes d'attaques de charançon noir de l'agave

Les principaux genres de végétaux attaqués par ce charançon sont les **agaves** et les **yuccas**.

Vous abonner

Point sur la maladie Xylella fastidiosa

La **bactérie réglementée**, *Xylella fastidiosa*, présente depuis 2015 en région PACA fait l'objet d'une **surveillance annuelle** réalisée par FREDON PACA, délégataire de la DRAAF PACA (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Foret). Le **plan d'action national** prévoit diverses actions de contrôles dans toute la région :

- Inspection de toutes les **zones infectées**
- Inspection des zones tampons
- Inspection des **espèces cultivées végétales à risques** (oliviers, vignes, plantes aromatiques, agrumes, amandiers...)
- Inspection des circuits commerciaux de végétaux sensibles.

L'objectif de cette surveillance est d'éviter la prolifération de *Xylella fastidiosa* hors des zones déjà reconnues comme contaminées et de **limiter** au maximum son **impact sur les professionnels du végétal**. Pour cela, des **mesures d'arrachage** des plantes contaminées et de **limitation de circulation des végétaux sensibles** dans la zone délimitée sont en vigueur.



Figure 18 : Organisation de la zone délimitée

Sur la totalité de la campagne 2022, c'est plus de **5587 échantillons de végétaux qui ont été prélevés** à des fins d'analyse en laboratoire pour recherche de *Xylella fastidiosa*. Plus de **185 échantillons ont été confirmés porteurs de** *Xylella fastidiosa***, soit 126 nouveaux foyers déclarés.**

Beaucoup de végétaux sont découverts contaminés chaque année dans le Var et les Alpes-Maritimes, cependant, jusqu'à présent, aucun végétal n'a été découvert dans un autre département de la région.

Les nouveaux foyers de 2022 ont tous été découverts dans des communes déjà impactées par la zone délimitée, il n'y a pas d'expansion significative de la zone délimitée en 2023.

Pour plus d'informations, la **cartographie** est disponible sur le site suivant : https://shiny-public.anses.fr/Xylella_fastidiosa/. Il est également important de noter que tous les foyers de la région PACA se trouvent en **zone urbaine ou semi-naturelle**.





Les **nouvelles espèces végétales** découvertes comme contaminées par la bactérie dans notre région pour l'année 2022 sont :

- Acacia retinodes
- Clematis vitalba
- Cistus x purpureus
- Dittrichia viscosa
- Grevillea banksii
- Helichrysum stoechas
- Jacobaea maritima
- Osyris alba
- Populus alba
- Phlomis purpurea
- Prunus armeniaca
- Santolina rosmarinifolia
- Thymus vulgaris
- Weigela florida

Les 3 espèces les découvertes le plus souvent contaminées sont le *Polygala myrtifolia, l'Osteospermum ecklonis et le Spartium junceum.* Ils représentent à eux trois environ **50% des contaminations.**

La liste de toutes les plantes identifiées comme porteuses de la bactérie dans la région depuis 2015 est disponible dans l'information réglementaire de la DRAAF.

Toute les informations et documents concernant la réglementation sur *Xylella fastidiosa* en région PACA sont disponibles sur le site de la DRAAF: https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/xyllela-fastidiosa.



Photo 22 : Symptômes sur *Polygala myrtifolia* (FREDON PACA)

En complément de ce plan de surveillance officiel, la vigilance de tous est de mise. Toutes observations de symptômes inhabituels, quelle que soit l'espèce végétale, doivent être signalées auprès du SRAL ou de FREDON PACA. Les éventuelles prospections et analyses sont entièrement prises en charge par l'Etat et ne coûtent rien aux propriétaires des parcelles.







Chancre coloré du platane : situation en région PACA

Les observations relatives à **l'évolution du chancre coloré** en région PACA sont réalisées par la FREDON Paca et le GDON de Marseille.

Environ 400 arbres sont nouvellement à abattre dans le Vaucluse et également 600 arbres dans les Bouches-du-Rhône. Cette année, 3 nouvelles communes sont contaminées dans le Vaucluse : Cucuron, Vaison-la-Romaine et Villes-sur-Auzon. Ce qui porte à 62 le nombre de communes contaminées ou ayant été contaminées dans ce département. Dans les Bouches-du-Rhône, 1 commune est nouvellement répertoriée comme contaminée : Le Puy-Sainte-Réparade. Ce qui porte à 73 le nombre de communes contaminées ou ayant été contaminées dans ce département. On notera également une nouvelle commune contaminée dans le Var : la commune de Méounes-lès-Montrieux.

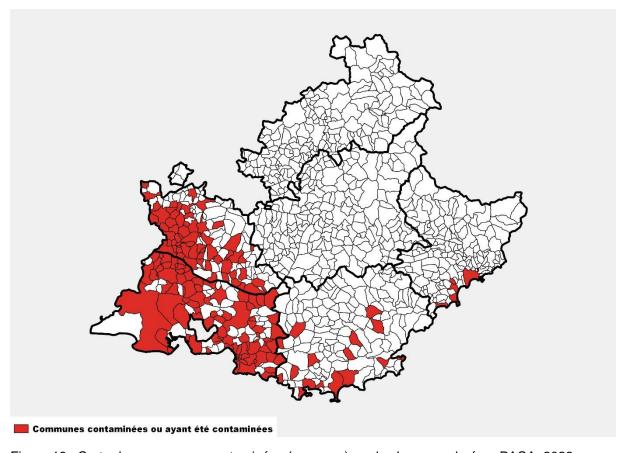


Figure 19 : Carte des communes contaminées (en rouge) par le chancre coloré en PACA, 2022

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la







méthodologie d'élaboration de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-949

Portail Ecophyto JEVI PRO

Dans le cadre du **plan Ecophyto** en JEVI Pro, un site internet réunit les **références** et **connaissances** disponibles pour **sensibiliser les professionnels des JEVI** et leur permettre

de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant : http://www.ecophyto-pro.fr

Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les fiches de reconnaissance sur la plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) : https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir** les **bulletins de veille hebdomadaires** et **mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

Envoyer un mail à l'adresse suivante <u>sympa@groupes.renater.fr</u> en **utilisant l'adresse mail** sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille

Indiquer dans l'objet du message : Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)

Laisser le corps de message vide







Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA: ARNAUD Lucile

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Agrodioagnostic, Atrium Paysage, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

